

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03957

Numéro SIREN : 831 188 412

Nom ou dénomination : MA.LO.MA

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2022 sous le numéro de dépôt 23198

CABINET EMMANUEL QUERRE



inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Aquitaine et
à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Bordeaux



EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Emmanuel QUERRE
e.querre@fiduciaire-conseil.com

MA.LO.MA

SARL au capital de 1.000 euros

Siège social : 9 CHEMIN DE LA VIEILLE FERME 33650 MARTILLAC

En cours de transfert au : 6 TER CHEMIN D'ARNAUTON 33610 CESTAS

831 188 412 RCS BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Relatif à la transformation de la SARL En Société par actions Simplifiée (SAS)

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code par décision des associés en date du 02/08/2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;*
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.*

CABINET EMMANUEL QUERRE

inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Aquitaine et
à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Bordeaux

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- *les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 268.239 € et un résultat net de 19.952 € et des capitaux propres de 106.448 €,*
- *il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 30 septembre 2021 mais les éléments enregistrés en comptabilité en date du 30 juin 2022 ainsi que les déclarations de la direction, ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.*

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- *à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;*
- *à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.*

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à POMEROL

Le 25 août 2022



EMMANUEL QUERRE